



NOE 2023 :

L'intersyndicale SHE écrit au PDG de Safran

La direction du groupe verrouille les négociations, il est donc nécessaire de s'adresser au bon Dieu plutôt qu'à ses ouailles



Bordes, Tarnos, Buchelay, le 19 janvier 2023

De : Intersyndicale Safran Helicopter Engines

A : M. Olivier ANDRIES, Directeur Général du groupe SAFRAN
M. Stéphane DUBOIS, Directeur des Ressources Humaines du groupe SAFRAN

Copies : M. Franck SAUDO, Président de SafranHE
Mme Florence GOURMANEL Directrice des Ressources Humaines de SafranHE
les coordinateurs CFE-CGC, CGT, CFDT, et FO du groupe SAFRAN
Les sections syndicales du groupe SAFRAN

Objet : Politique salariale 2023

Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Nous sortons de la première réunion de NOE, Négociations Obligatoires en Entreprises, chez SafranHE et, selon les informations données par notre Direction, notre planning de négociations est en avance sur la majorité des entreprises du Groupe.

Permettez-nous de vous faire partager notre inquiétude sur l'avenir de ces négociations, pour SafranHE, mais aussi pour tout le groupe SAFRAN.

Notre calendrier limité à trois réunions, dont celle de signature fixée au 14 février, n'est absolument pas compatible, surtout en ces temps d'incertitudes, avec nos contraintes de négociations mais aussi de communications et d'explications à nos adhérents et aux salariés du Groupe.

Cette date du 14 février doit aussi être repoussée car les résultats du Groupe seront publiés le 17 février. Ce report nous permettra de mieux partager, en toute transparence, les possibilités du Groupe en termes de reconnaissance et de rattrapage de trois ans d'efforts et de sacrifices financiers des salariés de SafranHE et du Groupe.

Nous avons renouvelé la demande faite en décembre par 10 000 pétitionnaires d'un rattrapage de 2% du programme salarial 2022.

En retour, notre Direction nous a informés que le programme 2022 ne serait pas revu.

Rejoignez
FO Safran HE,
des salariés
engagés !

CONTACT :

✉ fo.safranhe.bordes@gmail.com

☎ 06 07 63 99 27

🌐 fo-safran.com

📘 Suivez-nous !

Cela engendre d'autant plus d'inquiétude qu'en ce qui concerne le programme salarial 2023, les niveaux annoncés en début de négociations sont au-dessous du niveau d'inflation annoncé par la Direction et bien en dessous des prévisions à notre disposition, notamment celles de la Banque de France dont la fiabilité est confirmée chaque année.

Nous sortons de trois années de renoncements financiers, notamment en 2021 où la grande majorité de nos collègues ont vu leur salaire intégralement gelé, pour sauver des emplois, mais aussi au bénéfice des résultats du Groupe.

Enfin, depuis un an, nous sommes entrés dans une ère pluriannuelle de forte inflation.

Forts de ce constat, c'est d'une seule voix que notre intersyndicale vous informe qu'il n'est pas acceptable d'initier ces négociations 2023 avec des niveaux en dessous de l'inflation prévue pour cette année et que les propositions de la Direction doivent intégrer une marge supplémentaire pour permettre la juste reconnaissance de nos collègues qui ont œuvré pendant trois années de crises souvent dans des conditions extrêmement difficiles.

Cette marge supplémentaire de négociation doit permettre d'amortir le PIC d'inflation de ce début d'année 2023.

Enfin, nous demandons de mettre en place pour 2023 une clause de revoyure qui nous permette en fin d'année de partager le niveau réel de l'inflation 2023 et de procéder, en toute transparence, aux ajustements éventuellement nécessaires.

Cet ajustement salarial de fin d'année couplé à un minimum garanti dès ce début d'année, pour tous les salariés du groupe, rendrait le programme salarial 2023 plus juste et équilibré.

Dans l'attente d'une adaptation du « Cadrage Groupe » et des recommandations données aux entreprises du Groupe,

Recevez Messieurs, nos meilleures salutations syndicales.

L'Intersyndicale SafranHE

CFE-CGC

CGT

CFDT

FO

Rejoignez
FO Safran HE,
des salariés
engagés !